



République française

DEPARTEMENT Isère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2024- 34

Séance du 23 Mai 2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Jean-Marc BELLOT, Maire.

Présents : Jean-Marc Bellot, Coralie Capel-Stoltz, Didier Riche, Eric Mena, Gilles Apeloig, Octavie martin, Jac Samson, Michel Pecoul, Fatima Chomat, Dominique Greslou

Représentés : Bertrand Lecuyer

Absents :

Secrétaire : Eric Mena

2024- 34 Attribution de subventions aux associations

Monsieur le Maire présente le tableau des subventions accordées aux associations pour l'année 2024 :

	22 000 €
La Gaule du Grand Veymont	400 €
Amicale des Sapeurs-pompiers de GEV	350 €
Sou des Ecoles	2500 €
Amicale des Boules de la Gresse	250 €
Amicale des Boules de la Gresse regul 2023	250 €
Gresse en Vercors animations	900 €
Les Mistoufflets	8500 €
Amicale des sources de la Gresse	700 €
Histoire et Patrimoine	700 €
Les Batissonnantes	400 €
Astrièves	500 €
Les Barbouilleurs	240 €
Ski Club	400 €
BEGAG	600 €
Ecole	400 €
Gresse Amis bois	600 €
Gresse Cœur à Cœur	800 €
Pro'Gresse en Vercors	750 €
ASA La batie	2600 €
Tichodrome	60 €
Projet 1038	100 €

Ces subventions sont attribuées sur dossier présentés par les associations. Chaque association recevra un courrier l'informant de la décision du Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les subventions aux associations de la manière suivante :

	Montant proposé	Pour	Contre	Abstention	Ne prends pas part au vote
La Gaule du Grand Veymont	400 €	11			
Amicale des Sapeurs-pompiers de GEV	350 €	9			Gilles Apeloig - Coralie Capel- Stoltz
Sou des Ecoles	2500 €	10			Coralie Capel- Stoltz
Amicale des Boules de la Gresse	250 €	11			
Amicale des Boules de la Gresse (regul 2023)	250 €	11			
Gresse en Vercors animation	900 €	8			Dominique Greslou – Jean Marc Bellot – Fatima Chomat
Les Mistouflets	8500 €	10			Jac Samson
Amicale des sources de la Gresse	700 €	10			Jean Marc Bellot
Histoire et Patrimoine	700 €	9	1		Jean-Marc Bellot
Les Batissonnantes	400 €	10			Didier Riche
Astrièves	500 €	11			
Les Barbouilleurs	240 €	11			
Ski Club	400 €	4	1	4	Gilles Apeloig – Michel Pecoul
BEGAG	600 €	8			Dominique Greslou - Bertrand Lecuyer - Coralie Capel-Stoltz
Ecole	400 €	11			
Passion du bois – antenne Gresse Amis bois	600 €	9			Jac Samson – Bertrand Lecuyer
Gresse Chœur à Cœur	800 €	10			Fatima Chomat
Pro'Gresse en Vercors	750 €	9			Fatima Chomat – Michel Pecoul
ASA La batie	2600 €	11			
Tichodrome	60 €	11			
Projet 1038	100 €	11			

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 23/05/2024

Jean-Marc BELLOT,

Maire



Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le

ID : 038-213801863-20240523-2024_37-DE

S²LOW

Canettes soda 25 cl ou 33 cl,	
Bouteille Sirop (50 cl)	6,50 €
Tisane	6 €
Coffret salé / sucré	11 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la grille de tarification ci-dessus qui s'appliquera avec effet immédiat pour la saison 2024,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 23 mai 2024

Monsieur Jean-Marc BELLOT

Maire



Livre de JC Plat "Trièves Paysage vivant"
Livret église

Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le 36,00 €

S²LO

ID : 038-213801863-20240523-2024_38-DE

CARTES POSTALES / MAGNETS

Planète Photo Carte postale "Petite - 10x15"	2,50 €
Planète Photo Carte postale "Grande-Panoramique"	3,00 €
Planète Photo Magnet	5,00 €
Planète Photo Carte Postale Fleurs	1,00 €
Cartes postales de JC Plat carré	2,00 €
Cartes postales de JC Plat rectangulaire	1,50 €
Enveloppes Carrés JC Plat	0,10 €
Poster Mont Aiguille	2,00 €
Poster de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors	3,00 €
Jeu Drac Attaque	18,00 €

COLLATIONS

Eau plate ou gazeuse 50 cl	2,00 €
----------------------------	--------

PHOTOCOPIES

Photocopie A4 Noir et blanc	0,20 €
Photocopie couleur	0,30 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Gresse-en-Vercors, le 23/05/24
Monsieur Jean-Marc BELLOT
Maire



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE GRESSE EN VERCORS' around the top edge and '38050' at the bottom. In the center of the stamp is a small illustration of a building, likely a church or town hall.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Maire à faire bénéficier les associations ci-dessus du forfait SACEM de la commune dans le cadre de l'organisation de fêtes locales ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 23/05/2024

Monsieur Jean-Marc BELLOT

Maire



